

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1214 fixant pour le 15 octobre 1946. une réunion des membres d'une commission

n° 1214

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 octobre 1946

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1946

Date du numéro
31 octobre 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre du 18 juin 1884

Vu la décision n° 1098 en date du 13 septembre 1946 créant en Côte française des somalis la commission habilitée pour accorder le droit au port de la médaille commémorative des services volontaires dans la France libre,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Les membres de la commission désignés ci-après capitaine Clénat : lieutenant Ferrus enseigne de vaisseau Herbout, se réuniront le 10 octobre 1946 à 8 heures, au Gouvernement (Cabinet militaire). Art. 2, — La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal officiel de la colonie.

la.coloniep.h.siriex